

RÈGLEMENT

Règlement actualisé en décembre 2023

PRÉAMBULE

Le but de Tactus Belgique est d'accroître **la quantité, la qualité et la diffusion** de livres tactiles illustrés pour les enfants déficients visuels (malvoyants et aveugles) en Belgique. Ces albums dotés d'illustrations multisensorielles simples sont entièrement accessibles au toucher.

Tactus Belgique est une initiative de l'ASBL Eqla, en lien avec ses missions en tant que membre cofondateur du réseau international Typhlo&Tactus. (voir www.tactus.org)

ARTICLE 1

Tactus Belgique est un concours national de créateurs de livres illustrés tactiles pour les jeunes déficients visuels (malvoyants ou aveugles) de 0 à 12 ans.

ARTICLE 2

Les maquettes Tactus Belgique doivent être des créations originales (textes et illustrations) OU des adaptations d'un livre publié OU des adaptations d'une œuvre qui existe dans le domaine public. Dans tous les cas, chacune des participations au concours doit être un produit fini plutôt qu'un travail en cours.

ARTICLE 3

Une maquette ne peut être soumise qu'une seule fois pour le concours Tactus Belgique.

ARTICLE 4

Toutes les maquettes doivent respecter les points suivants :

1. **Illustrations tactiles, relief** : Toutes sortes de méthodes de création sont acceptées, à condition que les reliefs soient clairs, adaptés, compréhensibles et résistants pour l'exploration tactile.
2. **Texte** : Lorsque le livre contient du texte, il doit inclure le Braille embossé, et doit être le plus lisible possible et respecter les règles d'accessibilité. Vous trouverez l'ensemble de ces règles sur le site www.tactus.org.
3. **Reliure** : Le livre doit être ouvert à plat pour une lecture tactile.
4. **Couleurs et contrastes** : L'utilisation de couleurs fortes et contrastées est requise pour les malvoyants.

ARTICLE 5

Les participants doivent nous faire parvenir la/les maquettes à la structure relais de leur pays avant la date limite fixée par celui-ci. En 2024, l'échéance de réception des maquettes est fixée au 01 août 2024.

ARTICLE 7

Le Jury national décerne les 5 premiers prix. Ces 5 maquettes lauréates pourront participer au concours international Typhlo&Tactus.

Article 8

En prévision de leur éventuelle sélection au concours international Typhlo&Tactus :

§ 8.1. Chaque maquette sera envoyée avec une fiche d'inscription téléchargeable sur le site www.tactus.org (onglet « comment participer »).

§ 8.2. Une copie du texte sur papier ou numérique, au format Word ou .txt, dans la langue d'origine, avec traduction en anglais et en français.

ARTICLE 8

Les photos des maquettes peuvent être utilisées à des fins publicitaires, sur le site www.livrestactiles.be et sur tous les documents utilisés par l'ASBL Eqla concernant la promotion des livres illustrés tactiles (par exemple sur l'affiche, sur les affiches annonçant le concours national, ou dans les présentations Power Point).

ARTICLE 9

Les organisateurs du concours déclinent toute responsabilité pour les dommages ou la perte des maquettes à partir du moment où elles sont envoyées au concours jusqu'à leur retour aux candidats.

ARTICLE 10

La participation à ce concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier, amender ou compléter le présent règlement, ainsi que d'annuler ou de reporter le concours en cas de force majeure.

Il n'y aura pas de dédommagement pour les frais engagés par les candidats.

ARTICLE 11

Le jury se réserve un droit discrétionnaire de ne pas donner suite à la candidature de tel ou tel participant.

Merci pour votre participation et bonne chance !